

Mon MAG

N° 01

MON TERRITOIRE !

LE BIEN-VIVRE, DU PETIT AU GRAND ÂGE

Tout-petits, enfants, parents ou grands-parents, la Communauté de Communes œuvre chaque jour pour vous faciliter le quotidien

PAGE 6

Accueils de loisirs : harmoniser le service pour tous les enfants

PAGE 11

Les 7 déchetteries du territoire à votre disposition

ÉDITION SPÉCIALE
**PREMIER
NUMÉRO !**



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

l'information en continu sur
ponthieu-marquenterre.fr



ÉDITORIAL

“LES MAÎTRES D'ÉCOLE SONT DES JARDINIERS EN INTELLIGENCE HUMAINE”

L'intercommunalité du Ponthieu-Marquenterre, née le 1^{er} janvier 2017, se construit pas à pas, après un an et demi d'existence.

Avec l'équipe des élus communautaires, notre volonté est d'harmoniser le service rendu à la population au travers des compétences exercées, tel que l'exige la Loi, tout en s'adaptant aux réalités du territoire, riche et varié, entre mer et terre. C'est la raison pour laquelle les services intercommunaux évoluent et seront encore amenés à évoluer afin de mieux répondre aux attentes des habitants que vous êtes, usagers de nos services publics, tenant compte des remarques que vous avez pu formuler.

“Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligence humaine” disait Victor Hugo. Une citation pour nous rappeler toute l'importance que revêtent l'éducation et l'école destinées à former les citoyens de demain.

La compétence scolaire est l'une des nombreuses missions désormais exercée par la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre que j'ai l'honneur de présider. C'est également une large palette d'autres secteurs qui vont de la petite enfance, aux accueils de loisirs, en passant par la culture avec notamment l'école de musique communautaire, mais aussi l'aide à domicile, le logement et bien d'autres domaines que je vous invite à découvrir au fil de ces pages, destinées à constituer un recueil d'informations qui vous seront utiles.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce journal et vous donne rendez-vous au prochain numéro !



Claude HERTAULT

Président de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

PAGE 3

Com de Com : 3 pôles sur le territoire

PAGE 4

Des services pour vous faciliter le quotidien

PAGE 5

Budget 2018 : priorité à la population

PAGE 6

Des accueils de loisirs pour tous les enfants

PAGE 8

Favoriser la réussite scolaire

PAGE 10

Les modes d'accueil des tout-petits

PAGE 11

Les déchetteries du territoire

PAGE 14

Le tri sélectif des emballages

PAGE 15

Assainissement non collectif : le SPANC

PAGE 16

La culture et le sport pour tous

PAGE 18

Les aides au maintien à domicile

PAGE 19

L'agenda 2018-2019 de septembre à juin

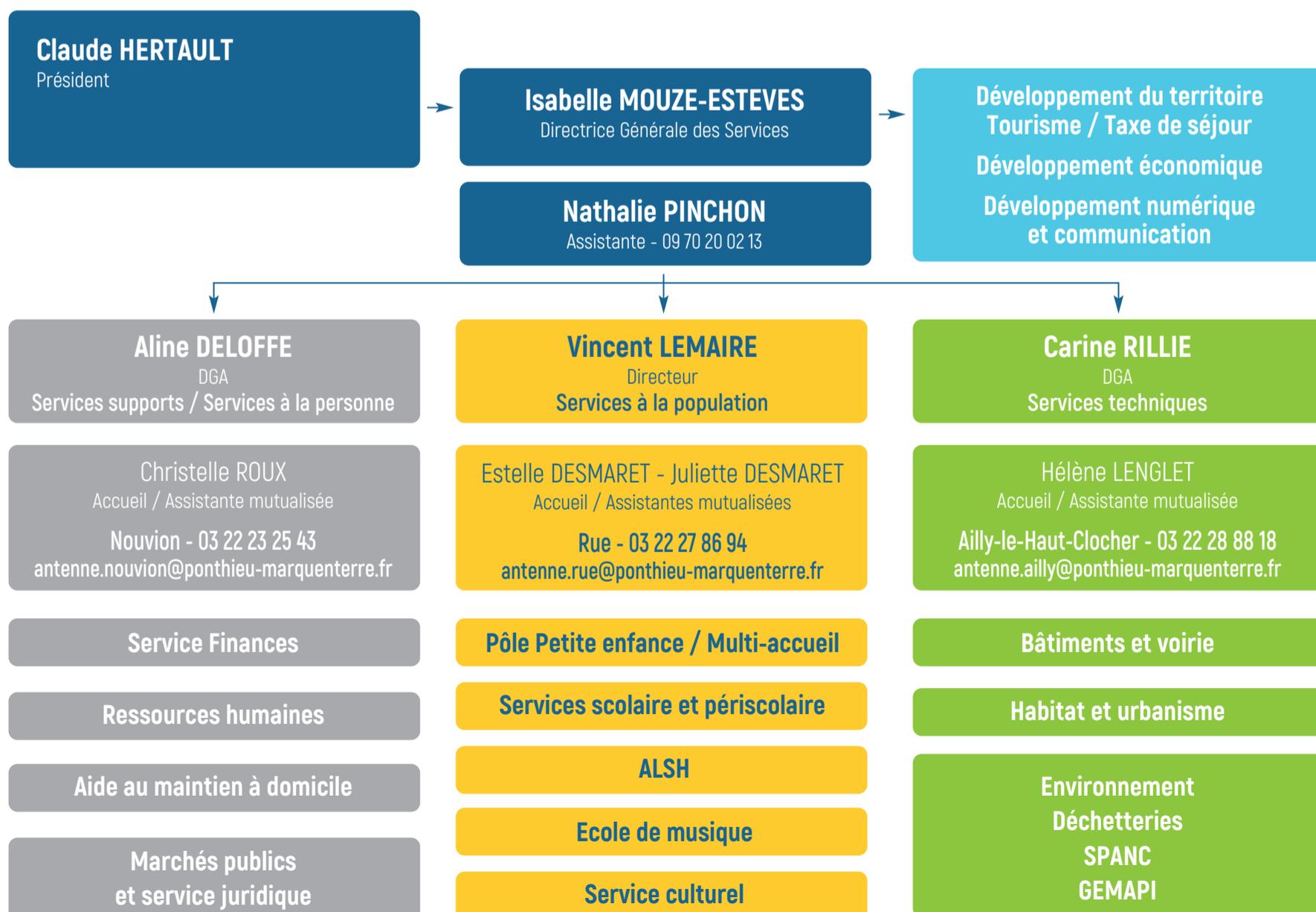
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : 3 PÔLES SUR LE TERRITOIRE

Les pôles administratifs

Être au plus proche de la population du territoire : telle est la vocation de la Communauté de communes. Pour ce faire, l'organisation est aujourd'hui centrée autour de trois pôles :

- le pôle des services à la population au Siège - 33 bis route du Crotoy à Rue ;
- le pôle des services supports et à la personne à l'antenne de Nouvion - 8 bis rue du Collège ;
- le pôle des services techniques à l'antenne d'Ailly-le-Haut-Clocher - 1 rue d'Ergnies.

3



DES SERVICES POUR VOUS FACILITER LE QUOTIDIEN



Les Maisons de services au public

Le Ponthieu-Marquenterre s'est engagé dans une démarche de création et labellisation de deux Maisons de services au public (MSAP). En un lieu unique, les habitants du territoire sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Ils sont ouverts à tous les publics, sans rendez-vous, sur des plages horaires fixes.

Voici les adresses de ces MSAP :

CRÉCY-EN-PONTHIEU

Place Jean de Luxembourg

Ouverture de 8 h 30 à 12 h - Tél. : 03 22 31 84 16

RUE

Place Anatole Gosselin

Ouverture de 14 h à 17 h 30 - Tél. : 03 22 28 80 42

+ D'INFOS

Nathalie WOLMER
nathalie.wolmer@ponthieu-marquenterre.fr



LES PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Somme (A.D.I.L.) : conseil gratuit, neutre et personnalisé à tous les habitants en matière de logement. Renseignements au 03 22 28 88 18. Permanences le mardi, de 14 h 30 à 16 h 45 à :

• **Ailly-le-Haut-Clocher** - 1 rue d'Ergnies

Le 13 novembre. En 2019 : les 12 mars, 9 juillet et 19 novembre.

• **Nouvion** - 8 bis rue du Collège

Le 16 octobre. En 2019 : les 29 janvier, 4 juin et 8 octobre.

• **Rue** - 33 bis route du Crotoy

Les 18 septembre, 18 décembre. En 2019 : les 23 avril et 27 août.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat : conseil, accompagnement des entrepreneurs sur leur projet de développement.

Permanences le mercredi matin uniquement sur rendez-vous au 06 67 10 32 34 (Véronique POIRET) au siège social de Rue, 33 bis route du Crotoy ou rencontre dans l'entreprise selon les cas.

Association Initiative Somme France Active Picardie : soutien des entrepreneurs qui s'engagent dans un projet d'entreprise. Entretien individuel sur rendez-vous, les mardis :

• 11 septembre, 23 octobre et 4 décembre à Ailly-le-Haut-Clocher.

• 25 septembre, 6 novembre et 18 décembre à Rue.

• 9 octobre et 20 novembre à Nouvion.

Natacha LENEL - 07 76 08 89 01 - 03 22 22 30 63

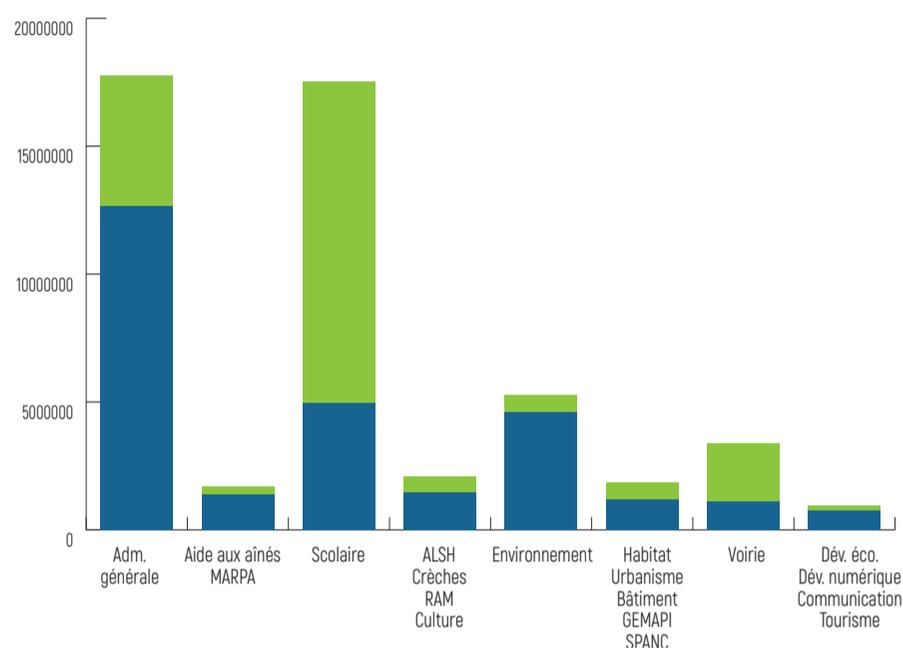
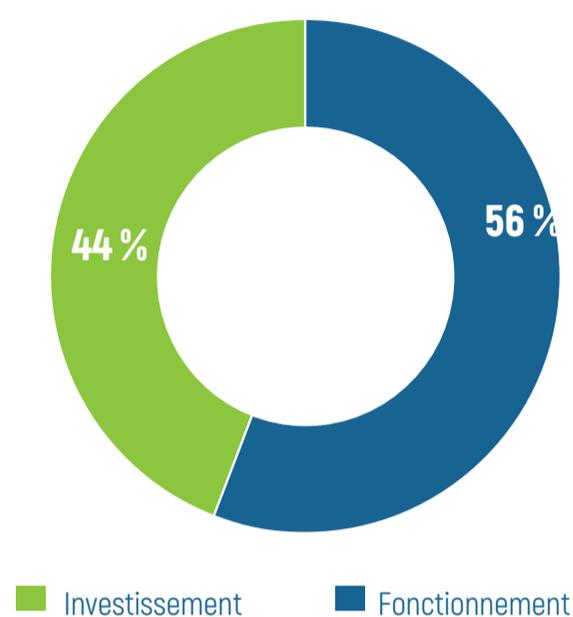
natacha-lenel@initiative-active.fr - www.initiative-somme.fr

+ D'INFOS

Accueil Siège de Rue - 33 bis route du Crotoy
03 22 27 86 94 - antenne.rue@ponthieu-marquenterre.fr

BUDGET 2018 : PRIORITÉ AUX SERVICES À LA POPULATION

Budget général : **50 193 769 €**



Budgets annexes



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST AUSSI :

320 AGENTS DONT **136** SCOLAIRES

50 BÂTIMENTS DONT **35** ÉCOLES ET **2** MULTI-ACCUEIL (CRÈCHES)

80 AIDES À DOMICILE

1 RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANT

7 DÉCHETTERIES

4 GYMNASES





ACCUEILS DE LOISIRS (ALSH)

DES VACANCES ET DES LOISIRS POUR TOUS LES ENFANTS DE 3 À 14 ANS

6

La compétence d'accueil de loisirs sans hébergement est désormais exercée depuis le 1^{er} janvier 2018 par la Communauté de communes.

C'est donc une année expérimentale à cette nouvelle échelle dans la gestion et l'organisation des centres, avec notamment l'harmonisation nécessaire du service sur l'ensemble territoire.

Faciliter l'accès aux centres de loisirs

Les enfants de 3 à 14 ans sont accueillis pendant les périodes de vacances scolaires :

- une semaine en février, avril et octobre, sur 3 centres,
- 6 semaines durant la période estivale, sur 8 centres.

Une navette de transport a été mise en place à titre expérimental, prise en charge par l'intercommunalité, et donc gratuite pour les enfants qui l'empruntent, pour faciliter au maximum l'accès aux centres.

Afin d'adapter le service aux attentes de tous, les horaires et les circuits de ramassage sont susceptibles d'être modifiés.

Un bilan sera effectué début 2019 pour savoir quelle suite donner à cette initiative, selon son coût et son degré d'utilisation.

+ D'INFOS

Pour obtenir le détail des activités et les circuits de ramassage (Crécy-en-Ponthieu, Rue et Ailly-le-Haut-Clocher) pour les vacances de la Toussaint (du 22 au 26 octobre 2018) : consultez le site internet de la CCPM

www.ponthieu-marquenterre.fr

Du nouveau dans les inscriptions

Dans le but d'optimiser et faciliter les démarches pour l'inscription et compte tenu des remarques formulées, la Communauté de communes a procédé à quelques modifications pour la prochaine période :

- simplification du formulaire d'inscription qui est désormais unique entre le scolaire et les ALSH. Les justificatifs sont eux aussi liés, les éléments devant être remis pour la rentrée scolaire ;
- les équipes ALSH viendront à la rencontre des parents dans les écoles du territoire.
- possibilité vous est offerte de télécharger en ligne le formulaire sur le site :

www.ponthieu-marquenterre.fr



Pour plus d'informations sur l'accueil ALSH :
centresdeloisirs@ponthieu-marquenterre.fr - 03 22 27 86 94



LES ALSH ÉTÉ 2018

EN QUELQUES CHIFFRES

7

8 CENTRES DE LOISIRS

600 ENFANTS ACCUEILLIS

10 DIRECTEURS DE CENTRE

74 ANIMATEURS

42 SORTIES

1 SÉJOUR EN BRETAGNE

12 FÊTES DE CENTRES





VOS DÉMARCHES EN LIGNE AVEC LE PORTAIL FAMILLE

Vos enfants fréquentent la cantine ou le centre de loisirs ? Simplifiez-vous la vie avec le service de réservation et de paiement en ligne ! Mis en place depuis plus d'un an pour la restauration et l'accueil périscolaire, vous pouvez vous y connecter depuis votre ordinateur, votre tablette ou encore votre smartphone.

Comment en bénéficier ?

En nous demandant la "fiche unique d'inscription aux services périscolaires et extrascolaires" commune aux ALSH et au service scolaire ou en la téléchargeant sur notre site internet.

L'inscription est obligatoire pour tous les enfants, même pour les enfants déjà scolarisés.

Pourquoi utiliser le service en ligne ?

Le portail vous permettra de :

- réserver et annuler les repas à la cantine (au moins 2 jours à l'avance),
- visualiser vos factures ainsi que la situation de votre compte,
- payer en ligne avec votre carte bancaire.

+ D'INFOS

service.scolaire@ponthieu-marquenterre.fr
Tél. : 03 22 27 86 94

Horaires des écoles sur :
[www.education.gouv.fr/organisation du temps scolaire](http://www.education.gouv.fr/organisation-du-temps-scolaire)

Horaires des transports scolaires sur :
www.trans80.fr/transport-scolaire

A noter : possibilité de bénéficier du prélèvement automatique.

Comment procéder ?

En vous rendant sur le portail famille de notre site internet :

www.ponthieu-marquenterre.fr

Les tarifs

Accueil périscolaire/garderie

QF** ≤ 668 € : 1,00 € le créneau

QF** ≥ 669 € : 1,50 € le créneau

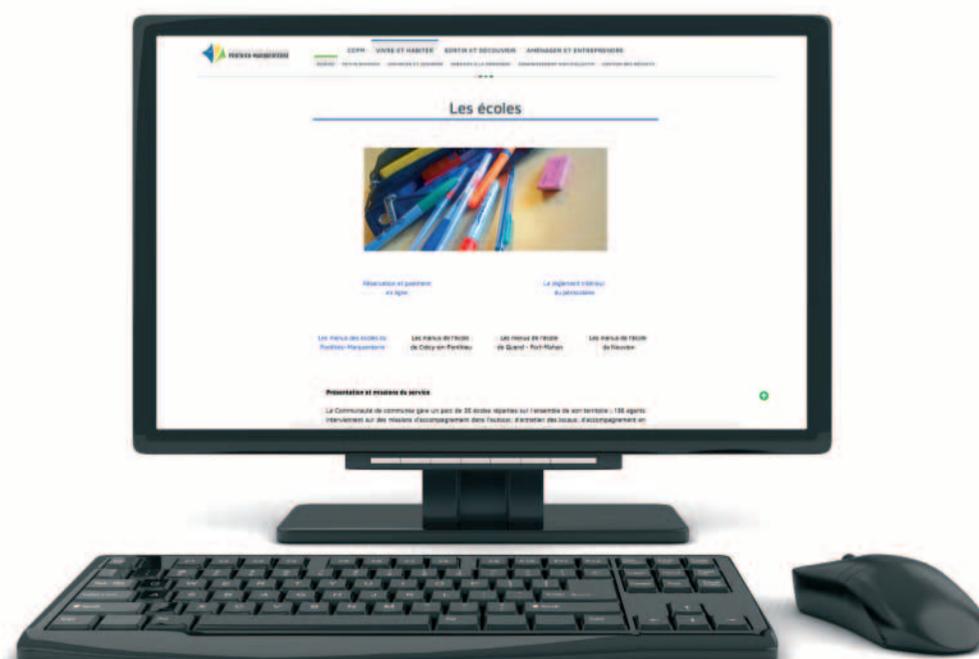
Repas réservé ou non annulé*** : 3,40 €

Repas non réservé : 5,00 €

* Tarifs des services pour l'ensemble des écoles du territoire de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre au 03/09/2018.

** QF : Quotient familial - Justificatif obligatoire pour bénéficier du tarif de 1,00 €

*** Au plus tard 2 jours à l'avance.



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS

L'organisation de la petite enfance évolue à compter de la rentrée scolaire 2018/2019 avec la mise en place d'une fonction de coordination petite enfance, à mi-temps, en la personne de Violette FALIZE, et à mi-temps sur le RAM, service qui s'étoffe d'une personne complémentaire, pour mieux le déployer à l'échelle du nouveau territoire Ponthieu-Marquenterre.

Le relais d'assistants maternels (RAM)

Le RAM est basé à Rue et gère 287 assistants maternels agréés, accueillant les enfants de 0 à 12 ans.

Des itinérances sont organisées sur les communes de Nouvion, Ailly-le-Haut-Clocher, Crécy-en-Ponthieu et Estrées-les-Crécy.

Les missions du RAM

- Informer les familles sur les différents modes d'accueil
- Renseigner les usagers en matière de droit du travail
- Conseiller sur le métier d'assistant maternel
- Proposer un cadre de rencontres à destination des assistants maternels
- Offrir un lieu de rencontre en direction des assistants maternels, des enfants et des parents

Le multi-accueil intercommunal : les établissements d'accueil du jeune enfant (crèches)

Deux lieux sont ouverts à Rue et Nouvion. Ils ont une amplitude horaire d'ouverture de 11 heures par jour et 5 jours par semaine, accueillant ainsi jusqu'à 20 enfants sur chaque site.

Le site de Nouvion accueille les 0 à 4 ans et le site de Rue accueille les 0 à 3 ans.

Les missions des crèches

- Mettre en place les conditions favorables pour assurer la sécurité, le bien-être et le développement de l'enfant.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie.
- Soutenir la parentalité.
- Organiser différents temps de fêtes : fin d'année, été...
- Etablir des partenariats avec les acteurs du territoire (MARPA, bibliothèques, RAM).

Horaires d'ouverture

Site de Nouvion : 7 h 30 - 18 h.

Site de Rue : 7 h 30 - 18 h 30.

Tarifs selon quotient familial CAF.

+ D'INFOS

Coordinatrice petite enfance : Violette FALIZE

Tél. : 03 22 27 33 24 - ram@ponthieu-marquenterre.fr

Directrice par intérim du multi-accueil de Rue

et Directrice de Nouvion : Elodie DAILLY

Tél. : 03 22 24 43 13 - creche@ponthieu-marquenterre.fr





7 DÉCHETTERIES À VOTRE DISPOSITION

La création de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre induit une harmonisation du service offert par les déchetteries qui commence par les horaires d'ouverture, adaptés en fonction des passages et du besoin.

Ainsi, à partir du 1^{er} octobre 2018 sur une expérimentation d'un an avec un bilan à la clé, vos déchetteries seront ouvertes toute l'année aux horaires figurant sur la carte (pages suivantes).

Les résidents de la Communauté de communes ont donc accès à l'ensemble des déchetteries du territoire, sous réserve d'être en possession d'une carte d'accès.

Vous trouverez ci-dessous les déchets collectés dans la plupart des déchetteries. Pour connaître tous les déchets acceptés dans votre déchetterie, reportez-vous au descriptif de ce qu'elle collecte (harmonisation sur le territoire en cours).

**Pour obtenir
votre carte d'accès aux
déchettes,
contactez le siège social
de Rue
[antenne.rue@ponthieu-
marquenterre.fr](mailto:antenne.rue@ponthieu-marquenterre.fr)
Tél. : 03 22 27 86 94**

11

LES DÉCHETS ACCEPTÉS DANS VOS DÉCHETTERIES

Attention : toutes les déchetteries ne collectent pas les mêmes déchets. Renseignez-vous !



Déchets verts



Bois



Métaux



Cartons



Déblais,
gravats



Mobilier



Encombrants



Dosettes
Nespresso



Cartouches
d'encre



Déchets Ménagers
spécifiques



Batterie



Piles et
accumulateurs



Lampes



DDEE



Huiles de friture



Huiles de vidange
et filtres à huile

LES 7 DÉCHETTERIES DU T

DÉCHETTERIE DE QUEND

06 89 75 35 96 - Hameau de Monchaux - RD 32

Lundi	Fermée	14 h - 18 h
Mardi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	Fermée	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	

DÉCHETTERIE DE RUE

03 22 25 71 85 - Route du Crotoy

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche		Fermée
Jours fériés		Fermée

DÉCHETTERIE DU CROTOY

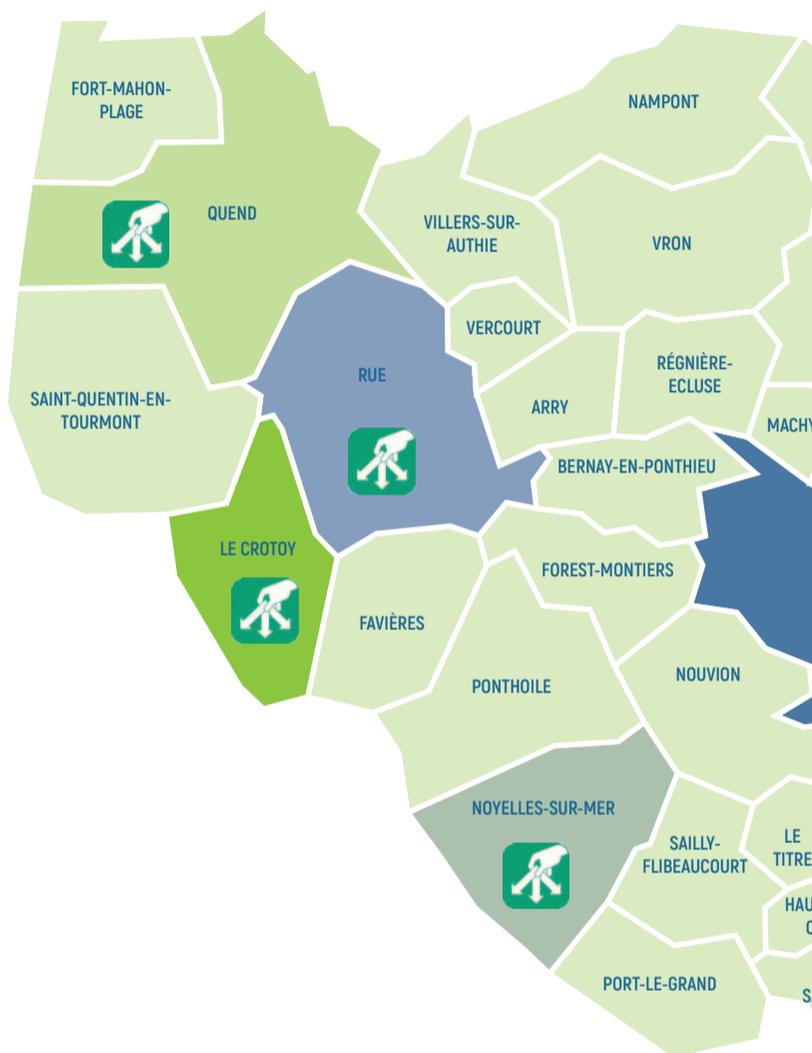
06 89 75 28 64 - Rue des Abattoirs

Lundi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi		Fermée
Mercredi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		Fermée
Vendredi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés		Fermée

DÉCHETTERIE DE NOYELLES-SUR-MER

06 37 51 54 57 - Chemin du Moulin

Lundi	Fermée	
Mardi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Mercredi	Fermée	
Jeudi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	13 h 30 - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 12 h	Fermée
Jours fériés	Fermée	





TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS : SUIVEZ LES CONSIGNES

Le tri sélectif, c'est facile !

14

Pour trier efficacement vos déchets recyclables, rien de plus simple : tous les emballages en plastique, métal ou papiers-cartons se trient (bac jaune, sac de tri ou point d'apport volontaire selon les secteurs). Ne pas trier vos emballages ou faire des "erreurs de tri" augmente la facture : pensez-y !

Attention : les points d'apport volontaire ne sont pas des déchetteries ! Ne déposez pas de déchets au pied des conteneurs. Ce geste est passible d'une amende qui peut vous coûter cher !

+ D'INFOS

Guillaume Detrait
Service Environnement
guillaume.detrain@
ponthieu-marquenterre.fr
Tél. : 03 22 28 88 18

EMBALLAGES EN CARTON, PLASTIQUE ET MÉTAL, PAPIERS-CARTONS



Emballages et briques en carton



Bouteilles, bidons et flacons en plastique



Tous les autres emballages en plastique



Emballages en métal



Journaux, magazines, papiers, catalogues...



OU

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre

ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui ne se trie pas,
ne se vend pas, ne se donne pas,
ne se répare pas et ne se dépose pas
en déchetterie



OU

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La Communauté de communes assure la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) des systèmes d'assainissement des habitations non raccordées à un assainissement collectif dans le cadre des missions suivantes :

- le contrôle des installations existantes : le diagnostic initial ;
- la vérification de conception et d'exécution des installations neuves ou en cours de réhabilitation ;
- l'état des lieux des installations existantes en cours de cession immobilière.

Ces missions sont réalisées par l'entreprise Véolia Eau, notre prestataire de service sur cette compétence.

En application de la Loi sur l'Eau, ce service rendu par la collectivité est à la charge du redevable.

La Communauté de communes a signé une convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour l'attribution d'une aide financière pour certains travaux de réhabilitation (sous réserve d'éligibilité).

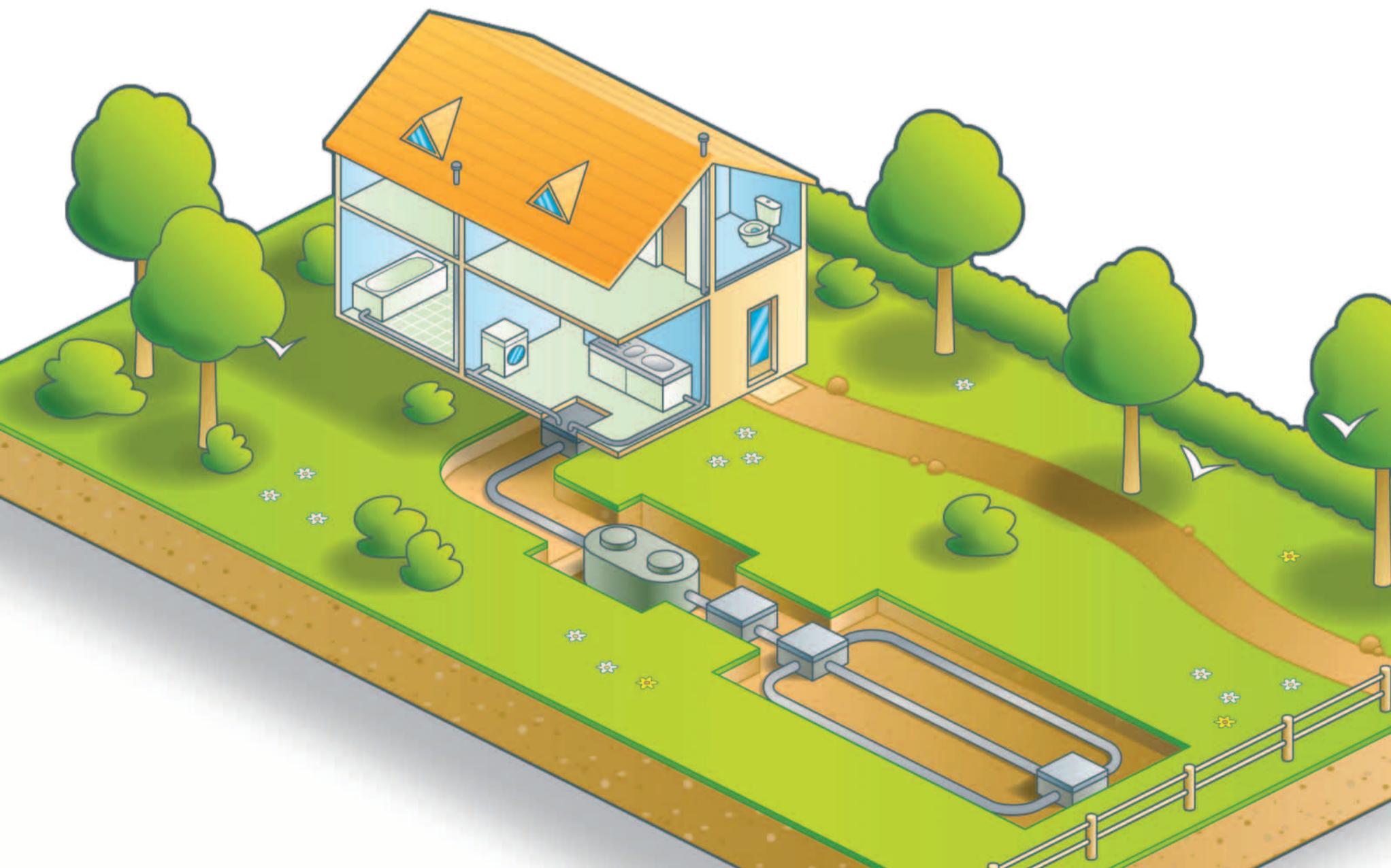
Les formulaires de demande de travaux (neufs ou de réhabilitation) sont disponibles en mairie ou sur notre site internet www.ponthieu-marquenterre.fr

+ D'INFOS

Sophie MASMONTEIL

Tél. : 03 22 31 45 70

sophie.masmonteil@ponthieu-marquenterre.fr



LA CULTURE ET LE SPORT : LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

Le projet culturel du Ponthieu-Marquenterre est en construction. Mais d'ores et déjà, des partenariats et des actions existent sur le territoire.

Une structure : l'école de musique basée à l'antenne de Nouvion. En 2017, une master class a été organisée avec des professionnels avec en point fort un concert à Gapennes. A la rentrée 2018, des professeurs de l'école vont participer à la mise en place de la structure "Orchestre à l'école" en partenariat avec le collège Alain Jacques à Ailly-le-Haut-Clocher.

16



+ D'INFOS

Christelle TOMBU, Directrice
Tél. : 03 22 23 75 25 - Portable : 06 78 13 48 62
christelle.tombu@ponthieu-marquenterre.fr
Ecole de musique - 8 bis rue du Collège - Nouvion

La mise en œuvre de manifestations par la Communauté de communes. Conviviales et intergénérationnelles, elles se déroulent sur l'ensemble du territoire :

- le Printemps du Livre jeune public et adulte en alternance,
- Champions pour le Pays de Somme,
- Sortir en Famille,
- C'est Tout un Art, etc.



Vous pourrez découvrir dans l'agenda culturel et festif, la programmation 2018-2019 que vous retrouverez en différents points (mairies, commerçants...). Il est également disponible en ligne sur notre site internet :

www.ponthieu-marquenterre.fr

La pratique de l'art pictural avec les ateliers de peinture animés par Martine SAINT-POL le mardi, une semaine sur deux, à Sailly-Flibeaucourt.



Une nouveauté en 2018 : la culture à l'école avec l'opération de la tablette culturelle

La Communauté de communes favorise la mise en œuvre de projets artistiques et culturels dans les écoles du territoire. Un budget de 10 euros par élève est attribué pour la culture à l'école. Avec la contribution d'acteurs locaux (scènes conventionnées, associations, artistes), les projets menés au sein des écoles permettent aux enfants d'assister à des spectacles, de suivre des itinéraires et des ateliers.

L'action est reconduite pour l'année scolaire 2018/2019, selon les mêmes principes avec un catalogue élargi.

Un territoire dynamique et sportif

Soutenir le milieu associatif sportif est aussi une des missions du Ponthieu-Marquenterre ; les activités physiques et sportives étant un facteur de cohésion sociale et de développement des territoires.

En matière sportive, l'intercommunalité met à disposition des acteurs publics locaux (écoles et collèges) mais également privés (associations) ses équipements sportifs communautaires (gymnases) qui constituent une offre complémentaire de celle existant déjà dans les communes.

Ce sont ainsi quatre gymnases communautaires, qui sont situés sur Rue, Crécý-en-Ponthieu, Nouvion et Ailly-le-Haut-Clocher.

A NOTER

La Communauté de communes finance le sport à l'école élémentaire via un partenariat avec l'USEP.

Associations et acteurs locaux, n'hésitez pas à contacter le Service Communication pour présenter vos événements et activités sportives que la Communauté de communes pourra ensuite relayer via son site internet.

+ D'INFOS

Delphine DELRUE - Service Communication
delphine.delrue@ponthieu-marquenterre.fr
Tél. : 03 22 27 27 13

LES ACTIVITÉS

À FAIRE DÈS LA RENTRÉE
DANS LES GYMNASES
INTERCOMMUNAUX

NOUVION TENNIS, HANDBALL, GYM-
NASTIQUE, BADMINTON

CRÉCY-EN-PONTHIEU

TENNIS, HANDBALL, GYM, FOOTBALL EN
SALLE

AILLY-LE-HAUT-CLOCHER

TENNIS, HANDBALL, TIR À L'ARC

RUE (gymnase communal)

BASKET, ARTS DU CIRQUE, ZUMBA...

Pour connaître toutes les activités
pratiquées dans les communes,
renseignez-vous en mairie.





MAINTIEN À DOMICILE : DES AIDES AU QUOTIDIEN

“Pour continuer à vivre chez vous malgré l’âge et la maladie”

Qui peut en bénéficier ?

- 18
- Les personnes d’au moins 60 ans
 - Les personnes ayant des difficultés pour accomplir les gestes ordinaires de la vie courante

Nos missions

Le service d’aide au maintien à domicile de la Communauté de communes dispose d’un personnel qualifié pour accompagner les personnes âgées dans les gestes de la vie quotidienne :

- aide à la personne
- entretien du logement et du linge
- préparation des repas
- toilette, aide à l’habillage et au déshabillage
- prise de médicaments
- ménage, réfection du lit
- mise en sécurité du logement
- lecture, stimulation de la personne aidée, promenade, etc.

Comment établir un dossier de demande d’aide ?

Deux possibilités s’offrent à vous :

- établir une demande auprès de votre caisse de retraite, si votre besoin porte essentiellement sur une aide au ménage ;

- établir une demande d’APA (Allocation Personnalisée d’Autonomie) auprès du Conseil départemental de la Somme dans les autres cas.

La Communauté de communes vous aide dans les démarches administratives.

Les autres services

- Interventions Mutuelles en cas de sortie d’hospitalisation (tout âge).
- PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour les personnes handicapées.
- Téléalarme : ce dispositif permet, en cas d’urgence, d’alerter une équipe de professionnels et a l’avantage de rassurer la personne âgée susceptible de se retrouver seule.
- Portage de repas : ce service offre aux personnes la possibilité de se faire livrer un repas à domicile, prêt à réchauffer au micro-ondes, tous les jours de la semaine.
- Actions de prévention par des ateliers senior “Soyons sport”.

+ D’INFOS

Antenne d’Ailly-le-Haut-Clocher :

Katia MAUPIN et Pauline DUBOIS

Tél. : 03 22 28 88 18

antenne.ailly@ponthieu-marquenterre.fr

Antenne de Nouvion : Magali BOUCART et Sophie RENAUD

Tél. : 03 22 23 25 43

antenne.nouvion@ponthieu-marquenterre.fr

L'AGENDA DE SEPTEMBRE 2018 À JUIN 2019

Samedi 15 septembre

"JEP" Journées européennes du Patrimoine

"Sur les pas de Pfaffenhoffen".

Randonnée automobile reliant Valloires à Saint-Riquier.

Départ à 10 h 30 à l'Abbaye de Valloires.

Réservation conseillée.



Les 15-16 et 22-23 septembre

"C'est Tout un Art"

à Favières et Port-le-Grand.

Vendredi 21 septembre

"Champions pour le Pays de Somme"

à Yaucourt-Bussus avec la participation des écoles de Fontaine-sur-Maye, Pont-Rémy et Sailly-Flibeaucourt.



Samedi 6 octobre

"Concert du Parc" - Voyage en terres russes.

Avec l'intervention de deux trompettistes solistes de l'orchestre "les siècles" et Jean-Baptiste Monot à l'orgue.

A Long à 20 h - Tarif : 5 € / personne.

Vendredi 19 octobre

Théâtre et danse dans le cadre de "Sortir en famille".

Avec la participation de la compagnie Correspondance.

A Nouvion à 19 h - Tarif : 4 € / personne.

Mardi 23 octobre

Contes dans le cadre de "Sortir en famille".

Avec la participation de Coline Morel.

A Brailly-Cornehotte à 19 h - Tarif : 4 € / personne.





Balbibus

Vendredi 26 octobre

Musique dans le cadre de "Sortir en famille".

Avec la participation de la compagnie Balbibus.

A Quend à 19 h - Tarif : 4 € / personne.

20

Mardi 11 décembre

Spectacle de marionnettes "Moustache"

de la compagnie Zapoï.

Dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle mené en partenariat avec le Tas de Sable - Ches Panses Vertes et avec le soutien de la DRAC Hauts-de-France.

A la salle des fêtes de Saint-Riquier à 19 h

Entrée libre.

Durée : 35 min. Jeune public.



Moustache

Samedi 23 mars

Audition des élèves de l'école de musique communautaire.

A la salle communautaire d'Ailly-le-Haut-Clocher, à 17 h.

Vendredi 29 et samedi 30 mars

Printemps du Livre en Ponthieu-Marquenterre.

Le samedi à Ailly-le-Haut-Clocher et le dimanche à Nouvion.



Salon du livre

Les 8, 9 et 10 juin

Exposition de peinture par Martine SAINT-POL.

Salle Fourcy à Sailly-Flibeaucourt, de 14 h à 19 h.

+ D'INFOS

Delphine DELRUE - Service culturel
delphine.delrue@ponthieu-marquenterre.fr
 Tél. : 03 22 27 27 13